

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 23 novembre 2016 à 9h30

« Le compte personnel de prévention de la pénibilité et l'état de santé des seniors »

Document n° 11

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Perceptions de la pénibilité par les seniors en Europe :
quelques données statistiques**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Perceptions de la pénibilité par les seniors en Europe : quelques données statistiques

Cette note présente quelques éléments statistiques, en lien avec la pénibilité, tirés de la 6^e enquête européenne sur les conditions de travail menée en 2015 par Eurofound (voir encadré). Dans ce qui suit, on s'intéresse à huit critères de pénibilité physique, et trois critères relatifs au stress au travail. On compare les réponses des personnes âgées de 50 ans et plus à celle des personnes âgées de 35 à 49 ans et, pour les personnes âgées de 50 ans et plus, la situation relative de la France par rapport aux pays européens suivis par le Conseil d'orientation des retraites (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), ainsi que la Finlande en raison des politiques et pratiques spécifiques de gestion des fins de carrière dans ce pays.

Les critères de pénibilité physiques se déclinent de la manière suivante :

- exposition à des niveaux sonores élevés,
- exposition à des vibrations provoquées par des outils ou des machines,
- exposition à des produits ou des substances chimiques,
- exposition à des températures élevées,
- exposition à des postures douloureuses ou fatigantes,
- port ou déplacement de charges lourdes,
- exposition à des mouvements répétitifs de la main ou du bras,
- exposition au travail de nuit.

Les modalités de réponse pour les sept premiers critères sont : « au moins un quart du temps » ou « moins d'un quart du temps » ; pour le travail de nuit, « au moins une fois par mois » ou « jamais ». Nous retenons la première modalité pour apprécier la pénibilité.

Le stress au travail est appréhendé à travers les réponses suivantes :

- n'avoir rarement ou jamais assez de temps pour réaliser son travail,
- être soumis à des cadences de travail élevées tout le temps ou presque,
- devoir travailler selon des délais très stricts et très courts tout le temps ou presque.

Ces indicateurs de pénibilité ne sont pas, *stricto sensu*, ceux retenus par la réglementation française du compte personnel de prévention de la pénibilité. Ils fournissent cependant une information homogène sur les conditions de travail en Europe, et apportent donc un éclairage complémentaire aux travaux menés par ailleurs sur l'état de santé au travail des seniors.

1. Les seniors se perçoivent en moyenne moins exposés à la pénibilité physique ou au stress que leurs cadets

De manière très générale, dans tous les pays d'Europe considérés, les seniors se perçoivent moins exposés à la pénibilité physique (tableau 1 et graphiques 1a à 1h) et au stress (tableau 2 et graphique 2a à 2c) que leurs cadets.

Ces statistiques étant des moyennes mêlant de nombreux effets de composition (par sexe et secteur d'activité notamment), il n'est pas possible d'en inférer une quelconque causalité. Quelques hypothèses peuvent être cependant avancées pour expliquer ces données. D'une part, les seniors les plus exposés aux facteurs de pénibilité durant leur carrière passée sont probablement sortis de l'emploi, soit de manière volontaire, soit de manière involontaire (chômage, invalidité, maladie) de sorte que les seniors restant en emploi sont les plus résistants à la pénibilité. D'autre part, l'aménagement des fins de carrière conduit les seniors à occuper des emplois objectivement moins pénibles.

S'agissant de la pénibilité physique, trois pays se différencient légèrement de la moyenne au sens où les seniors se perçoivent plus exposés que les plus jeunes : le Royaume-Uni (exposition aux vibrations, aux produits chimiques, aux postures douloureuses et fatigantes), l'Italie (exposition au bruit, à des substances chimiques, à des températures élevées) et dans une moindre mesure les Pays-Bas (port de charges lourdes, travail de nuit).

S'agissant des indicateurs de stress au travail, seule l'Allemagne se distingue des autres pays. En effet, la proportion de 50 ans et plus déclarant n'avoir rarement ou jamais le temps de réaliser leur travail (13,5 %) est significativement plus importante que celle des 35-49 ans (10,8 %). Et pour les autres critères (cadences soutenues et travail selon des délais très stricts et très courts), les seniors allemands se disent autant exposés au stress que leurs cadets, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays.

2. La situation relative des seniors français par rapport à leurs homologues européens dépend des critères de pénibilité

La comparaison de la situation relative des seniors français par rapport à leurs homologues européens est plus contrastée : elle dépend des critères de pénibilité considérés. Dans l'ensemble, les seniors français ne se sentent pas significativement plus exposés que les autres seniors européens à la pénibilité physique.

Un seul pays, l'Espagne, se distingue systématiquement dans les comparaisons avec la France : pour la totalité des critères sauf l'exposition au bruit, les seniors espagnols se déclarent proportionnellement plus exposés que les seniors français. L'exposition aux niveaux sonores élevés est d'ailleurs un facteur de pénibilité auxquels les seniors français sont plus exposés que leurs homologues européens (sauf les finlandais). C'est également le cas pour les postures douloureuses et fatigantes ainsi que les mouvements répétitifs, auxquels les seniors français se déclarent proportionnellement plus exposés (sauf par rapport aux espagnols).

Enfin, dans les pays 'nordiques' par rapport à la France (Allemagne, Belgique, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède), les seniors se déclarent moins exposés aux températures élevées. A l'inverse, la proportion de travailleurs exposés au travail de nuit est moins importante en France qu'en Finlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

L'exposition au stress révèle également des situations contrastées selon les critères retenus, sans que des conclusions définitives puissent être dégagées.

Par rapport aux seniors français, les seniors finlandais se déclarent moins fréquemment exposés au stress selon l'ensemble des trois critères, alors que c'est l'inverse pour les seniors suédois.

Les seniors italiens sont sensiblement moins contraints par le temps, ou le délai d'accomplissement des tâches que les seniors français.

Par rapport aux seniors français, ce sont les seniors allemands qui se déclarent proportionnellement les plus contraints par le temps pour réaliser leur travail. En revanche, ce sont les seniors espagnols qui apparaissent les plus soumis à des cadences soutenues, par rapport aux seniors français. Enfin, les seniors britanniques sont proportionnellement les plus nombreux que les seniors à se déclarer contraints de travailler dans des délais très stricts et très courts.

Tableau 1. Proportion de travailleurs exposés à des facteurs de pénibilité physique au moins un quart du temps (en % du total des travailleurs)

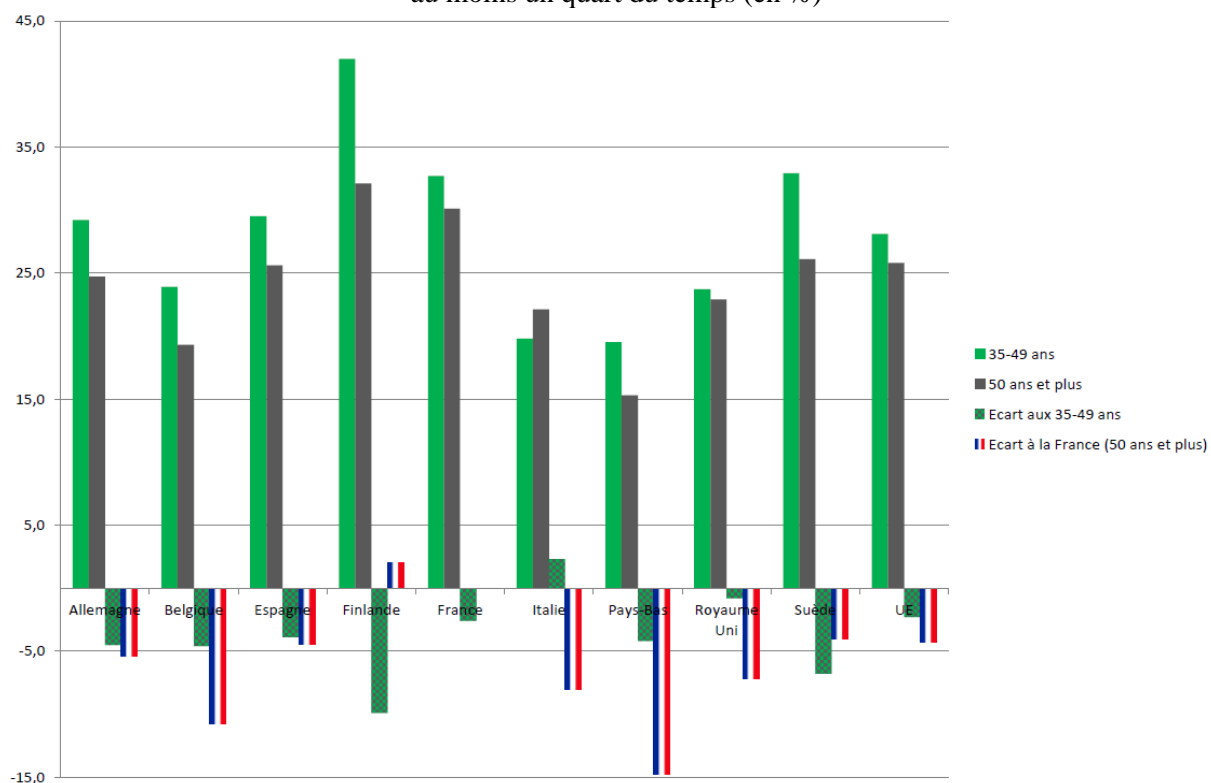
	Proportion de travailleurs exposés à des niveaux sonores élevés (en %)			Proportion de travailleurs exposés à des vibrations provoquées par des outils ou des machines (en %)			Proportion de travailleurs exposés à des produits ou des substances chimiques (en %)			Proportion de travailleurs exposés à des températures élevées (en %)		
	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France
Allemagne	24,7	-4,5	-5,4	19,7	-8,6	5,6	14,9	-2,0	0,5	18,2	-0,8	-3,9
Belgique	19,3	-4,6	-10,8	11,7	-2,9	-2,4	10,4	-2,3	-4,0	14,8	-2,5	-7,3
Espagne	25,6	-3,9	-4,5	18,6	-2,9	4,5	22,4	0,4	8,0	36,8	-0,4	14,7
Finlande	32,1	-9,9	2,0	19,8	-6,8	5,7	15,1	-8,0	0,7	21,6	-4,3	-0,5
France	30,1	-2,6	0,0	14,1	-4,6	0,0	14,4	-3,1	0,0	22,1	-3,3	0,0
Italie	22,1	2,3	-8,0	18,3	-0,9	4,2	16,8	3,1	2,4	15,8	3,0	-6,3
Pays-Bas	15,3	-4,2	-14,8	11,5	-3,6	-2,6	8,6	0,9	-5,8	20,2	-2,3	-1,9
Royaume-Uni	22,9	-0,8	-7,2	13,4	1,6	-0,7	20,5	4,6	6,1	20,4	0,9	-1,7
Suède	26,1	-6,8	-4,0	13,8	-2,0	-0,3	16,1	-0,3	1,7	16,7	-9,0	-5,4
UE	25,8	-2,3	-4,3	18,8	-2,6	4,7	16,6	-0,3	2,2	22,7	-1,1	0,6

	Proportion de travailleurs exposés à des postures douloureuses ou fatigantes (en %)			Proportion de travailleurs portant ou déplaçant des charges lourdes (en %)			Proportion de travailleurs exposés à des mouvements répétitifs de la main ou du bras (en %)			Proportion de travailleurs travaillant de nuit au moins une fois par mois (en %)		
	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France
Allemagne	41,2	-2,9	-1,9	25,6	-3,1	-5,0	49,8	-2,9	-15,2	15,3	-2,0	-1,1
Belgique	38,3	-2,9	-4,8	23,5	-3,8	-7,1	50,2	-7,2	-14,8	13,2	-5,6	-3,2
Espagne	51,8	-5,0	8,7	34,9	-1,9	4,3	68,5	-1,5	3,5	17,0	-5,5	0,6
Finlande	34,9	-5,1	-9,5	34,3	-5,2	3,7	64,3	-5,8	-0,7	21,9	-5,4	5,5
France	43,1	-6,4	0,0	30,6	-7,7	0,0	65,0	-4,7	0,0	16,4	-7,7	0,0
Italie	43,2	-0,4	0,1	25,0	-0,5	-5,6	53,2	-2,1	-11,8	8,9	-7,2	-7,5
Pays-Bas	29,1	-1,0	-14,0	20,9	1,1	-9,7	59,3	0,6	-5,7	18,5	1,4	2,1
Royaume-Uni	35,6	6,3	-7,5	29,9	0,9	-0,7	56,1	-2,6	-8,9	18,4	-5,0	2,0
Suède	39,0	-6,5	-4,1	31,0	-5,2	0,4	59,8	-4,2	-5,2	20,4	-5,3	4,0
UE	43,0	-1,3	-0,1	29,5	-2,8	-1,1	58,3	-3,5	-6,7	15,9	-4,2	-0,5

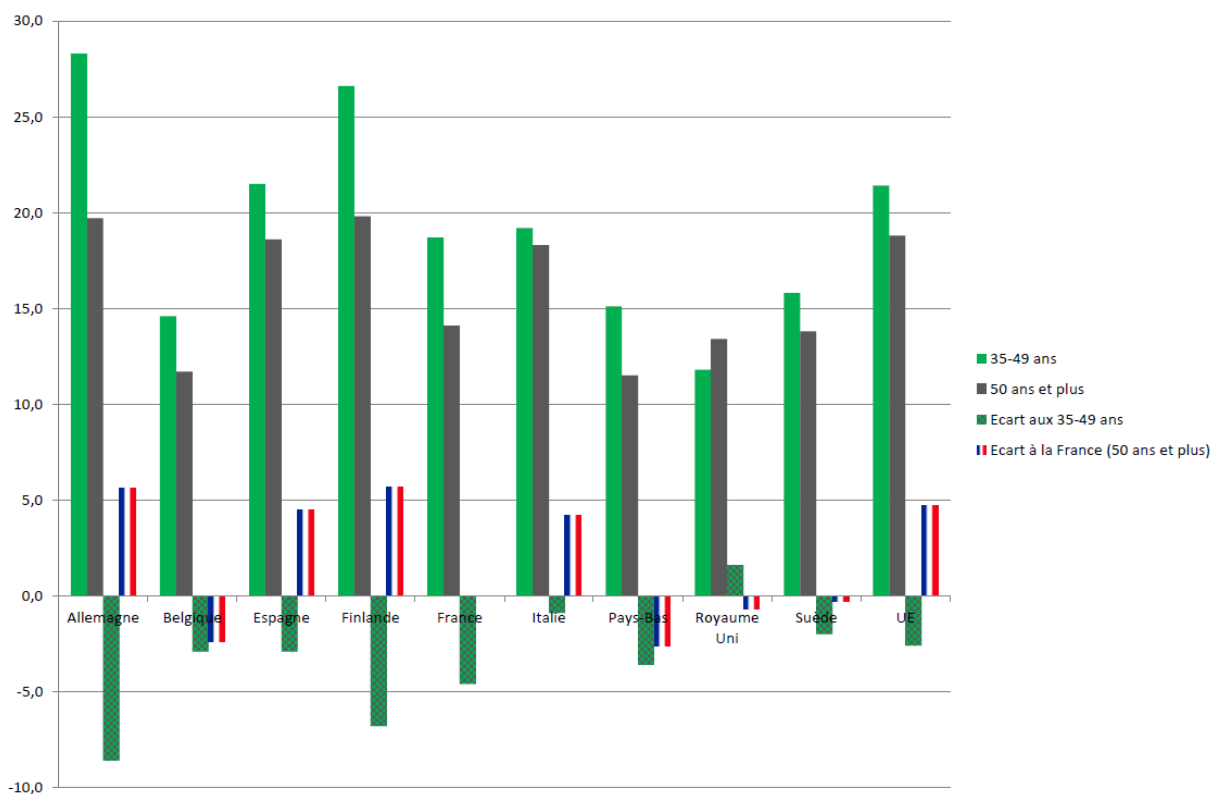
Tableau 2. Proportion de travailleurs exposés à des facteurs de stress

	Proportion de travailleurs déclarant n'avoir rarement ou jamais assez de temps pour réaliser leur travail (en %)			Proportion de travailleurs soumis à des cadences de travail élevées tout le temps ou presque (en %)			Proportion de travailleurs devant travailler selon des délais très stricts et très courts tout le temps ou presque (en %)		
	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France	50 ans et plus	Ecart aux 35-49 ans	Ecart à la France
Allemagne	13,5	2,7	2,9	19,6	-0,1	1,7	22,1	0,1	-3,6
Belgique	10,2	0,1	-0,4	17,9	-7,1	0	27,4	-4,7	1,7
Espagne	6,1	-2,0	-4,5	28,6	-5,8	10,7	31	-6,0	5,3
Finlande	10,1	0,3	-0,5	15,3	-7,0	-2,6	24	-0,2	-1,7
France	10,6	-2,3	0	17,9	-6,8	0	25,7	-4,1	0
Italie	7,2	-0,1	-3,4	18,3	-4,5	0,4	13,3	-4,3	-12,4
Pays-Bas	11,9	-0,6	1,3	20,9	-4,7	3	18,8	-5,0	-6,9
Royaume-Uni	12,7	-2,1	2,1	16	-9,0	-1,9	35,5	-8,0	9,8
Suède	12,6	-0,2	2	27,8	-3,9	9,9	26,4	-1,8	0,7
UE	10,2	0,2	-0,4	19,1	-5,4	1,2	24	-4,1	-1,7

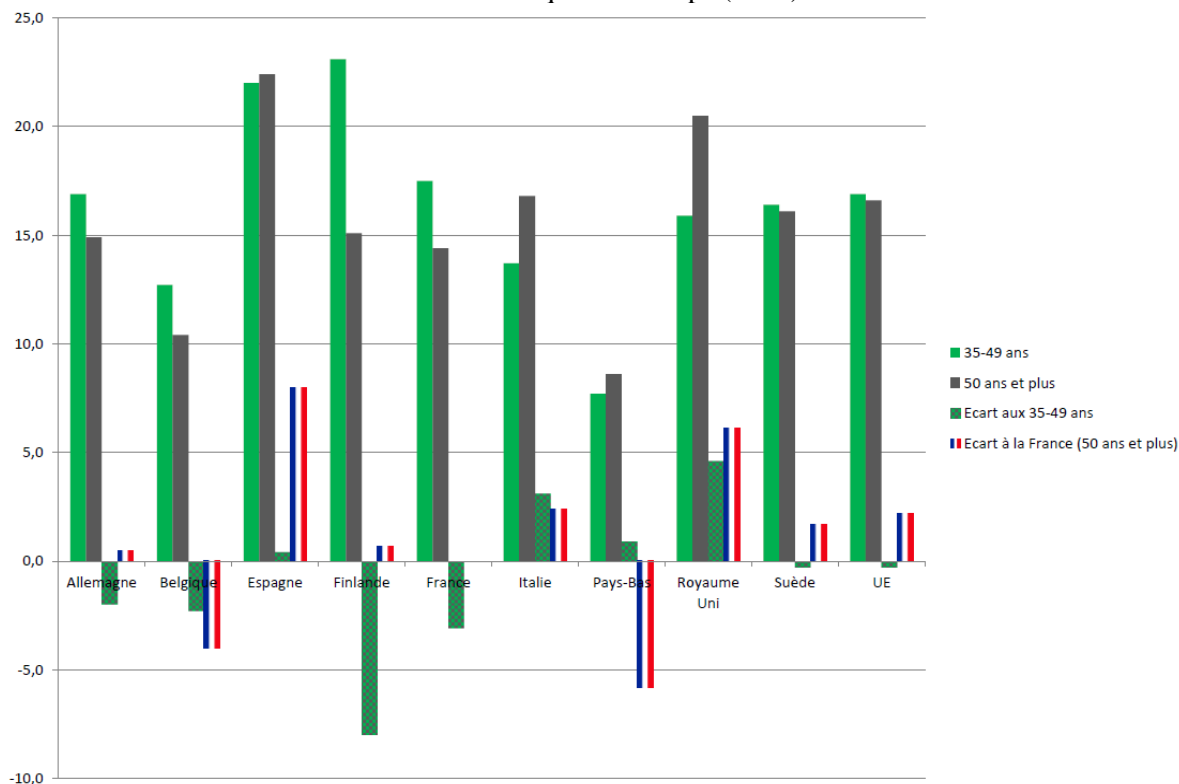
Graphique 1a. Proportion de travailleurs exposés à des niveaux sonores élevés au moins un quart du temps (en %)



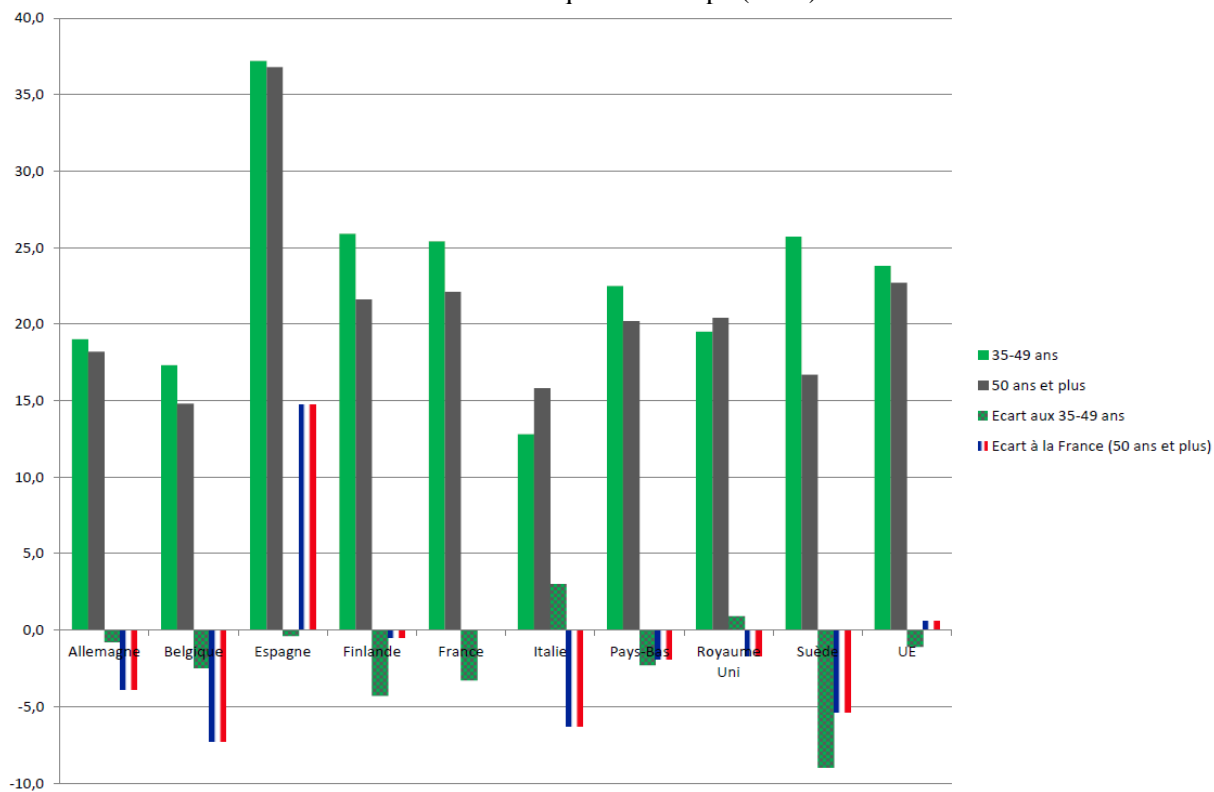
Graphique 1b. Proportion de travailleurs exposés à des vibrations provoquées par des outils ou des machines au moins un quart du temps (en %)



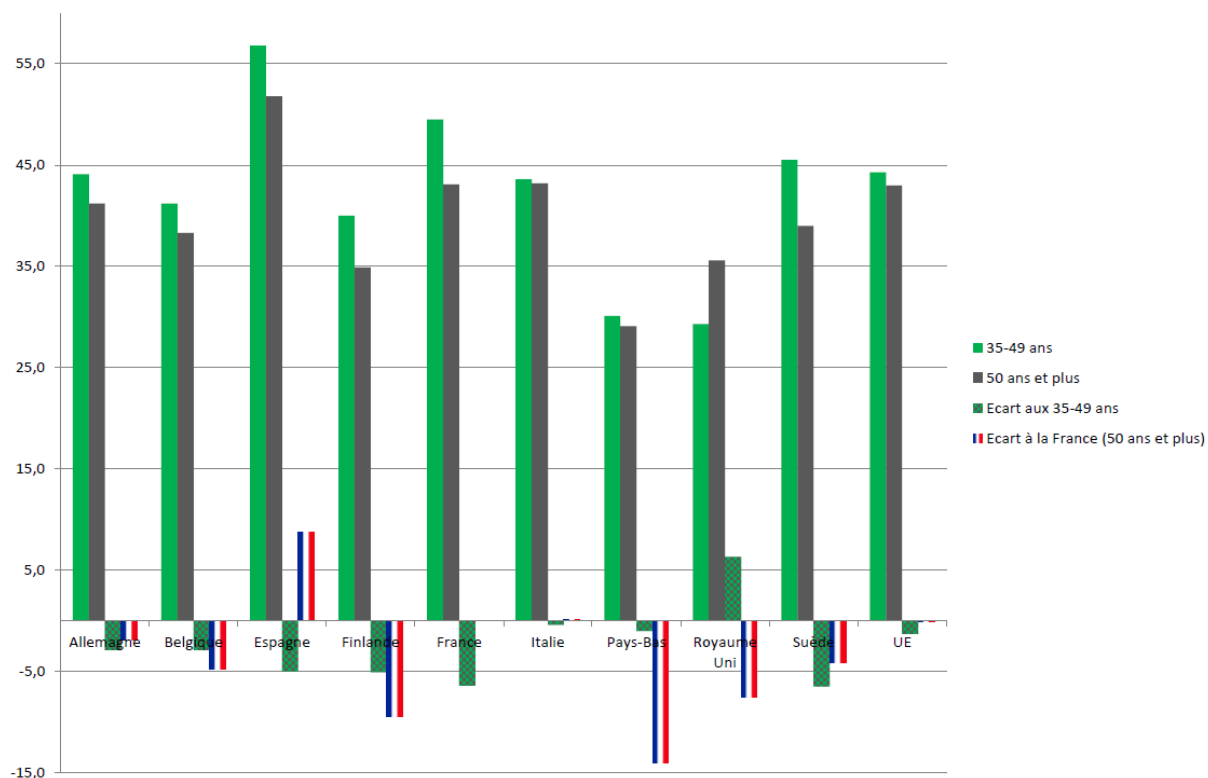
Graphique 1c. Proportion de travailleurs exposés à des produits ou des substances chimiques au moins un quart du temps (en %)



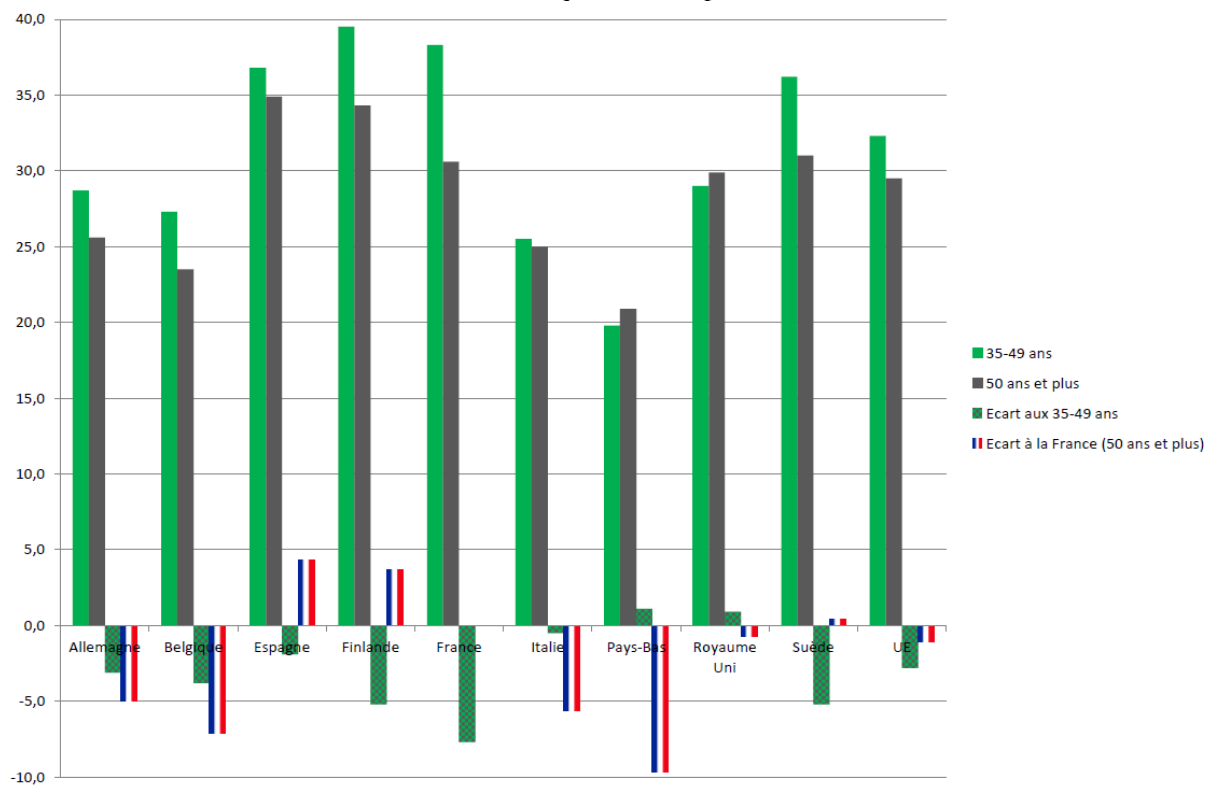
Graphique 1d. Proportion de travailleurs exposés à des températures élevées au moins un quart du temps (en %)



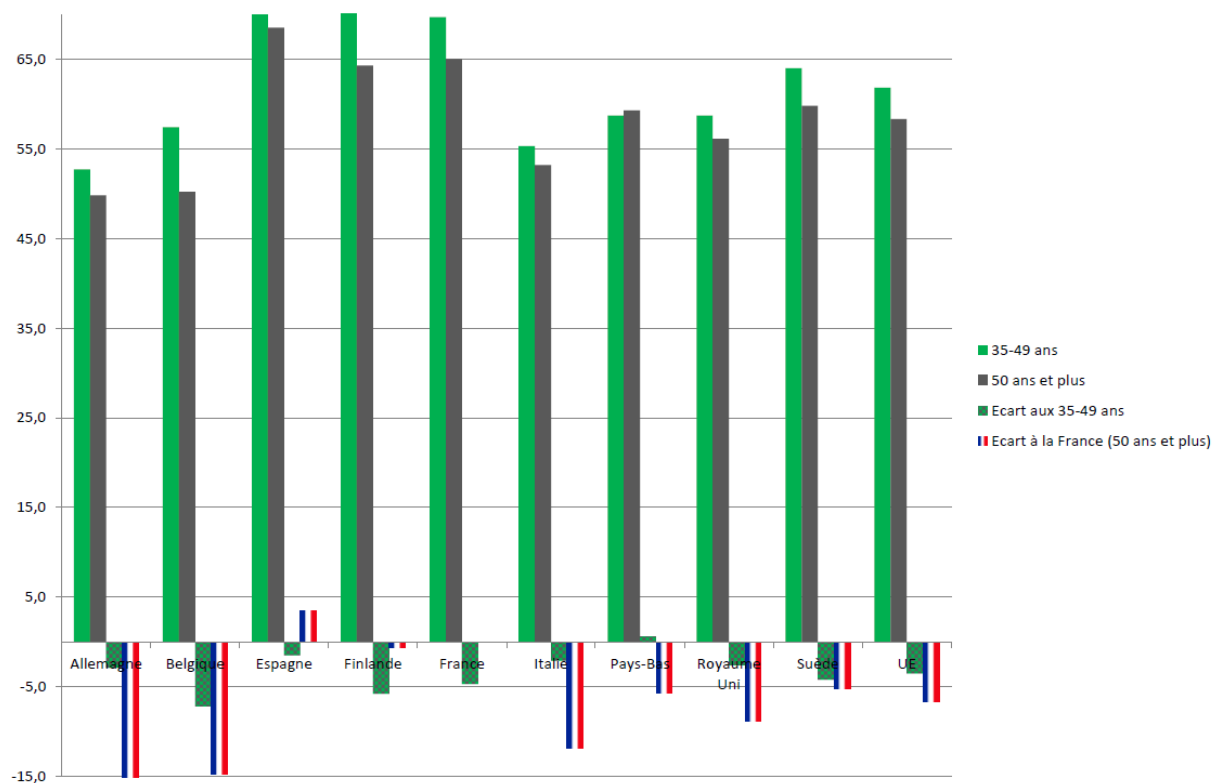
Graphique 1e. Proportion de travailleurs exposés à des postures douloureuses ou fatigantes au moins un quart du temps (en %)



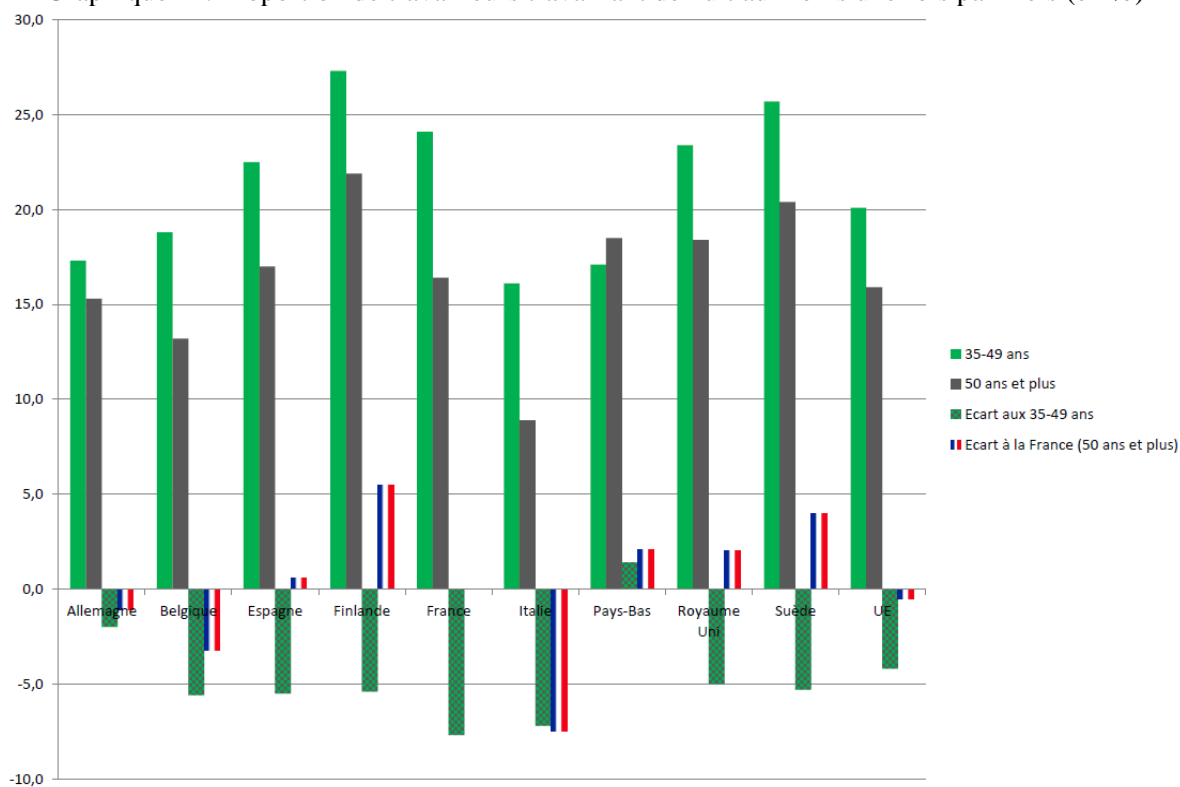
Graphique 1f. Proportion de travailleurs portant ou déplaçant des charges lourdes au moins un quart du temps (en %)



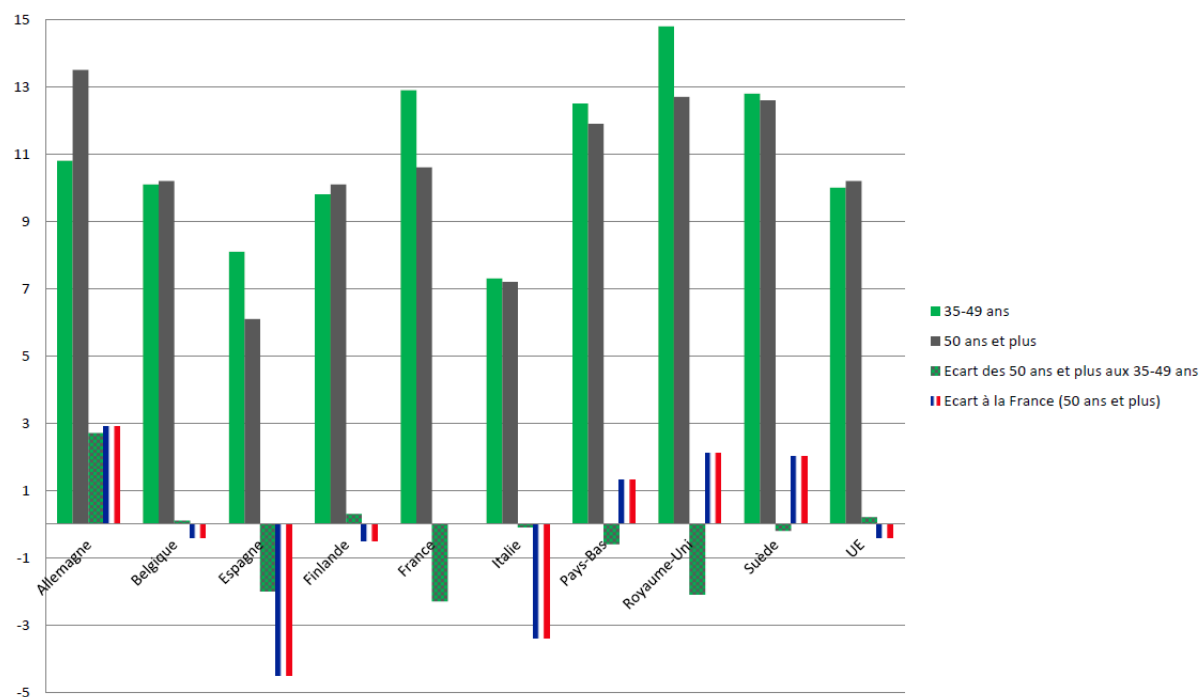
Graphique 1g. Proportion de travailleurs exposés à des mouvements répétitifs de la main ou du bras au moins un quart du temps (en %)



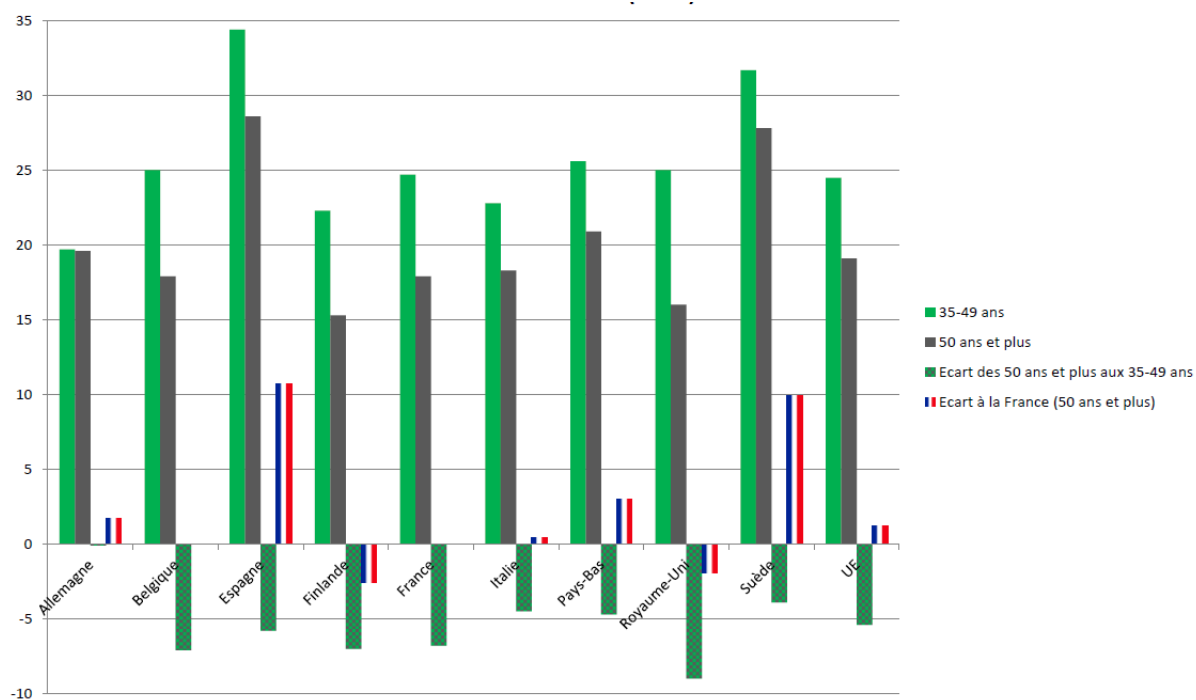
Graphique 1h. Proportion de travailleurs travaillant de nuit au moins une fois par mois (en %)



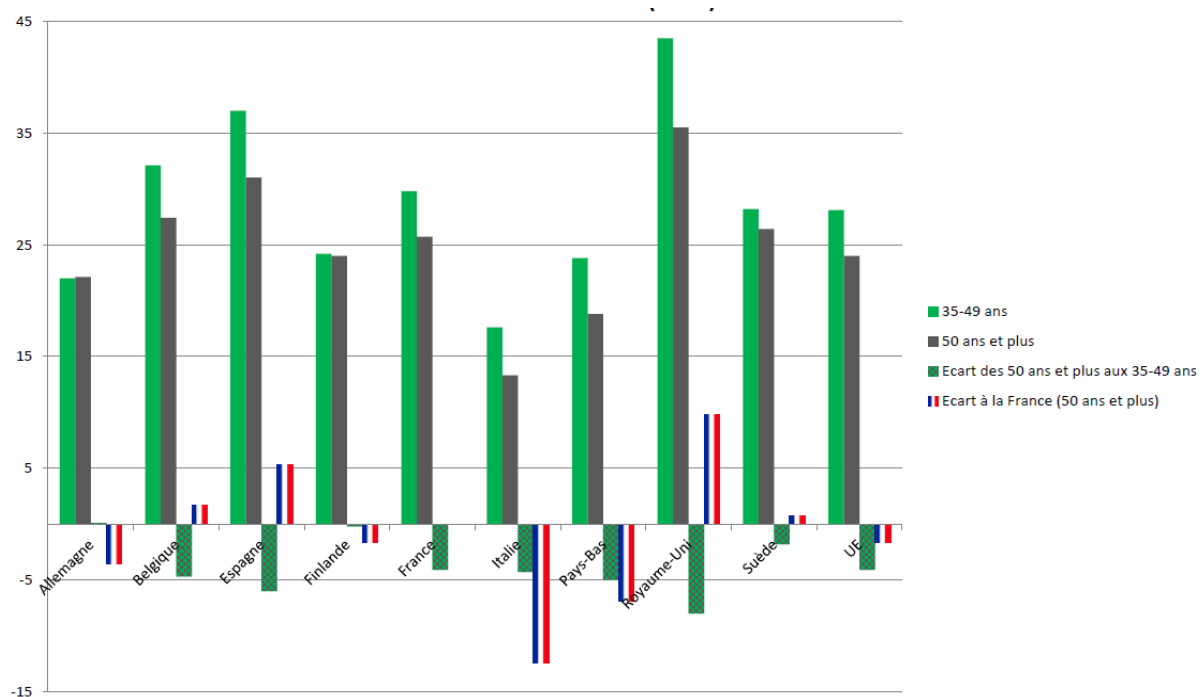
Graphique 2a. Proportion de travailleurs n'ayant rarement ou jamais le temps de réaliser leur travail (en %)



Graphique 2b. Proportion de travailleurs soumis tout le temps ou presque à des cadences de travail soutenues (en %)



Graphique 2c. Proportion de travailleurs devant travailler tout le temps ou presque selon des délais très stricts et très courts (en %)



Encadré : l'enquête européenne sur les conditions de travail (source : Eurofond, 2016)

L'enquête européenne sur les conditions de travail est conduite tous les cinq ans depuis 1991 par Eurofound, une agence européenne fournissant des informations dans le domaine des politiques sociales et du travail. Elle interroge des salariés et des travailleurs indépendants sur leurs conditions de travail et à d'emploi. La sixième édition a été menée entre février et septembre 2015 dans 35 pays européens, à travers 35 765 entretiens. Le questionnaire contient des questions relatives au statut d'emploi, aux risques physiques et psychosociaux, au temps et au lieu de travail, à l'organisation du travail, à l'utilisation et au développement des compétences, aux relations sociales au travail, ainsi qu'à la santé et au bien-être.

Eurofound (2016), Developments in working life in Europe 2015: EurWORK annual review, Publications Office of the European Union, Luxembourg.